

RAPPORT FINANCIER

2017

mobility

Rapport sur la situation financière

L'année 2017 a été marquée par d'importantes avancées technologiques. 20 ans après sa création, le Groupe Mobility s'est mué en un fournisseur complet de services de mobilité.

Cette évolution stratégique nécessite des investissements préalables, qui ont impacté les comptes annuels 2017 du Groupe Mobility, principalement au niveau des coûts informatiques, des frais de recherche et des charges salariales, qui s'inscrivent à la hausse. L'évolution négative des coûts liés aux charges d'exploitation et de véhicules a en outre impacté le bénéfice.

Compte de résultats

Résultat net issu des livraisons et prestations de services

Pendant l'exercice 2017, le résultat net issu des livraisons et prestations a progressé de kCHF 144 pour s'établir à kCHF 76'191, soit une croissance de 0.2%.

En décembre 2017, Mobility Société Coopérative a mis en place une nouvelle structure tarifaire dans le domaine du car sharing. Les prix des abonnements ont nettement diminué. Les prix des trajets ont été ajustés. Le prix au kilomètre a augmenté et les tarifs horaires ont été réduits. Parallèlement à cette réorganisation tarifaire, Mobility a également mis en ligne un nouveau portail clientèle et une nouvelle appli mobile.

En 2017, le chiffre d'affaires des trajets issu des activités de free-float de Catch a Car SA a enregistré une progression d'environ 24%. Après Bâle, Catch a Car SA propose son service de car sharing en free-float à Genève depuis novembre 2016.

Bénéfice brut résultant de livraisons et prestations de services

En 2017, les charges d'exploitation et de véhicules ont augmenté de 3.2% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement imputable à l'évolution du prix des carburants, qui ont affiché une hausse moyenne de 8% par litre en 2017. L'augmentation du coût des emplacements en zone urbaine a également contribué à cette progression disproportionnée. Les frais d'entretien des véhicules ont eux aussi augmenté fortement par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est partiellement due à un léger rallongement de la durée d'utilisation des véhicules.

L'évolution disproportionnée des charges d'exploitation et de véhicules par rapport au chiffre d'affaires a entraîné, par rapport à 2016, une baisse de kCHF 173 du bénéfice brut résultant de livraisons et prestations de services, à kCHF 48'616. La marge bénéficiaire brute est aussi en recul, passant de 64.2% l'exercice précédent à 63.8% en 2017.

Résultat d'exploitation

Pendant l'exercice sous revue, les charges de personnel ont augmenté de 9% par rapport à l'exercice précédent. La part des charges salariales par rapport au résultat net est quant à elle en hausse de 2.2 points de pourcentage, à 27.3% (25.1% l'exercice précédent). Cette augmentation est en grande partie due à la hausse de l'effectif de collaborateurs de notre entreprise, qui est passé de 175 personnes à temps plein (moyenne annuelle) en 2016 à 193 personnes pendant l'exercice sous revue. Le personnel s'est ainsi principalement étoffé dans le domaine du développement stratégique de Mobility Société Coopérative et dans les nouveaux domaines d'activité.

Pendant l'exercice sous revue, les autres charges d'exploitation sont passées de kCHF 2'119 à kCHF 12'478, soit une hausse de 20.5% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement liée à des dépenses informatiques plus élevées, aux dépenses externes dans les nouveaux domaines d'activité et à l'assistance externe dont la coopérative a bénéficié pour la refonte de sa structure tarifaire.

Le résultat avant intérêts, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA) a atteint kCHF 15'369 au terme de l'exercice sous revue. Il enregistre ainsi une baisse de kCHF 4'011 par rapport à l'exercice précédent (kCHF 19'380). Cette évolution est plus particulièrement imputable à l'augmentation des frais de personnel (+kCHF 1'719 par rapport à l'exercice précédent) et des autres charges d'exploitation (+kCHF 2'199). Les hausses des charges salariales et autres charges d'exploitation découlent principalement de la mise en place de nouveaux domaines d'activité et du développement stratégique de Mobility.

Les amortissements sur les immobilisations corporelles ont diminué de kCHF 2'178 par rapport à l'exercice précédent. La comparaison avec l'exercice précédent met néanmoins en évidence que Mobility a dû procéder en 2016 à des amortissements exceptionnels (dépréciations) de kCHF 1'422 sur les véhicules d'occasion en raison de l'évolution des prix sur le marché de l'occasion. Aucun amortissement exceptionnel n'a dû être réalisé pendant l'exercice sous revue.

Comme pour l'exercice précédent, le résultat (produit) des entreprises associées concerne la participation dans la start-up Sharoo SA. Il a été possible de procéder à la dissolution complète des provisions constituées les exercices précédents.

Les charges financières ont augmenté, passant de kCHF 239 l'exercice précédent à kCHF 588 pendant l'exercice sous revue, soit une hausse de kCHF 350 env. Cette progression trouve son origine dans les redevances de leasing opérationnel pour l'utilisation, limitée dans le temps, de modèles de véhicules des catégories Emotion et Cabrio.

En 2017, le Groupe Mobility a enregistré un résultat annuel (hors intérêts minoritaires) de kCHF 2'041 (exercice précédent: kCHF 3'422). Comme déjà mentionné, la diminution du bénéfice de kCHF 1'381 découle principalement des coûts de mise en place et de développement des nouveaux domaines d'activité en rapport avec l'évolution future de Mobility.

État de la fortune, financement et flux de fonds

Structure du bilan

L'activité opérationnelle de Mobility a permis de dégager des flux de fonds de kCHF 20'463 en 2017. Pendant l'exercice sous revue, les liquidités ont augmenté de kCHF 7'910, sous l'effet des investissements nets de kCHF 13'958 et du flux de fonds provenant d'activités financières de kCHF 1'405.

Les créances résultant de livraisons et de prestations de services ont reculé de 4.2% par rapport à 2016, à kCHF 12'072, et les autres créances à court terme ont presque diminué de moitié, à kCHF 1'001, par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due exclusivement à la diminution des créances envers les assurances sociales.

Les actifs circulants nets enregistrent une hausse d'environ CHF 2,7 millions et s'élèvent à CHF 43'548, contre kCHF 40'851 l'exercice précédent.

Pendant l'exercice sous revue, les immobilisations ont augmenté de kCHF 521. Par rapport à l'exercice précédent, les investissements nets (kCHF 13'958) ont baissé de kCHF 1'317, les amortissements enregistrent quant à eux une diminution sensible de kCHF 1'520, à kCHF 13'745, par rapport à l'exercice précédent. La vente d'immobilisations corporelles a permis de dégager un bénéfice comptable de kCHF 308.

Dans le domaine financier, Mobility a remboursé des engagements de plus de kCHF 828 pendant l'exercice 2017 (emprunts résiliés auprès de sociétaires).

Pendant l'exercice sous revue, la part des fonds propres (avec intérêts minoritaires) a légèrement reculé, de 78.1% en 2016 à 74.8% en 2017.

Perspectives 2018

La mutation du marché de la mobilité continue à s'accélérer. L'urbanisation, l'automatisation et la numérisation mettent les anciens et les nouveaux prestataires face à des défis complexes. En 2018, conformément à sa stratégie, Mobility se concentrera sur sa transformation «de prestataire de car sharing à prestataire de mobilité» et sur l'ancrage de nouvelles prestations sur le marché. Mobility table sur une poursuite de sa croissance en 2018.

Ce pronostic vaut également pour sa filiale Catch a Car SA, qui propose à Bâle et Genève une offre de car sharing en free-float. Mobility mise ici sur une nouvelle hausse du nombre d'utilisateurs et de trajets.

Comptes annuels du Groupe Mobility, Lucerne

Bilan consolidé au 31.12.2017

selon Swiss GAAP RPC

kCHF	Remarque	31.12.2017	31.12.2016
ACTIFS			
Liquidités	1	48'306	40'395
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	2	12'072	12'594
Autres créances à court terme	3	1'001	1'913
Actifs transitoires	4	4'264	3'126
Actifs circulants		65'642	58'028
Immobilisations corporelles	5	38'173	38'791
Immobilisations financières	6	3	3
Immobilisations incorporelles	7	6'809	5'669
Immobilisations		44'984	44'463
TOTAL ACTIFS		110'626	102'491
PASSIFS			
Engagements financiers à court terme	8	-	828
Dettes résultant de livraisons et de prestations de services		5'703	2'545
Autres dettes à court terme	9	2'339	2'834
Provisions à court terme	10	830	-
Passifs transitoires		13'223	10'969
Capital étranger à court terme		22'094	17'177
Provisions à long terme	12	5'803	5'278
Capital étranger à long terme		5'803	5'278
Capital des parts sociales	13	48'817	46'650
Réserves bénéficiaires		26'730	24'689
Capital propre		75'547	71'339
Intérêts minoritaires		7'182	8'697
Capital propre avec intérêts minoritaires		82'729	80'036
TOTAL PASSIFS		110'626	102'491

Comptes annuels du Groupe Mobility, Lucerne Compte de résultats consolidé 2017 selon les Swiss GAAP RPC

kCHF	Remarque	2017	2016
Résultat des livraisons et prestations de services		77'981	77'959
Diminution des produits		-1'789	-1'912
Résultat net des livraisons et prestations de services	14	76'191	76'047
Variation des prestations non facturées		287	-259
Charges d'exploitation et de véhicules	15	-27'862	-26'999
Bénéfice brut résultant de livraisons et prestations de services		48'616	48'789
Charges salariales	16	-20'769	-19'050
Autres charges d'exploitation	17	-12'478	-10'360
Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA)		15'369	19'380
Amortissements sur immobilisations corporelles		-11'005	-13'183
Amortissements sur immobilisations incorporelles		-2'740	-2'082
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)		1'624	4'115
Résultat des entreprises associées	18	50	209
Résultat financier	19	-544	-217
Bénéfice de l'exercice avant impôts (EBT)		1'130	4'107
Impôts sur les bénéfices	20	-603	-1'252
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE avec intérêts minoritaires		526	2'855
Intérêts minoritaires		1'515	568
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE hors intérêts minoritaires		2'041	3'422

Comptes annuels du Groupe Mobility, Lucerne

Tableau de financement consolidé 2017

selon les Swiss GAAP RPC

kCHF	2017	2016
Bénéfice de l'exercice	526	2'855
Amortissements sur immobilisations corporelles	11'005	13'183
Amortissements sur immobilisations incorporelles	2'740	2'082
Correction de valeur entreprises associées	-50	-209
Produit/perte sur la vente des immobilisations corporelles	-308	320
Constitution/dissolution de provisions	1'395	1'240
Postes sans effet sur les liquidités	19	19
Cash-flow avant variation des actifs circulants nets	15'327	19'490
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations de services	150	-1'758
Variation des autres actifs circulants et actifs transitoires	61	96
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations de services	4'577	-1'162
Variation des autres dettes à court terme et passifs transitoires	358	1'079
Variation des provisions	-10	-39
Flux de fonds provenant d'activités opérationnelles (cash-flow opérationnel)	20'463	17'705
Investissements en immobilisations corporelles	-13'268	-15'873
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	3'191	3'391
Investissements en immobilisations incorporelles	-3'880	-2'793
Flux de fonds provenant d'activités d'investissement	-13'958	-15'275
Cash-flow libre	6'506	2'430
Remboursements de prêts	-828	-1'349
Définancement leasing	-	-145
Participation minoritaire augmentation du capital de Catch a Car SA	-	9'265
Versements capital des parts sociales	3'104	3'343
Remboursements capital des parts sociales	-872	-664
Flux de fonds provenant d'activités financières	1'405	10'450
TOTAL VARIATION DES FLUX	7'910	12'880
Liquidités en début d'exercice	40'395	27'516
Liquidités en fin d'exercice	48'306	40'395

Tableau de fonds propres

kCHF

	Capital des parts sociales	Capital des parts sociales non versé	Réserves bénéficiaires	Total	Intérêts minoritaires	Total capital propre
Situation au 01.01.2016	43'786	195	21'266	65'247	-	65'247
Versements capital des parts sociales, capital-actions	3'148			3'148	9'265	12'413
Report/variation capital des parts sociales non versé	195	-10		186		186
Remboursements capital des parts sociales	-664			-664		-664
Bénéfice (+)/perte de l'exercice (-)			3'422	3'422	-568	2'855
Situation au 31.12.2016	46'464	186	24'689	71'339	8'697	80'036
Versements capital des parts sociales	2'919			2'919		2'919
Report/variation capital des parts sociales non versé	186	-65		120		120
Remboursements capital des parts sociales	-872			-872		-872
Bénéfice (+)/perte de l'exercice (-)			2'041	2'041	-1'515	526
Situation au 31.12.2017	48'697	120	26'730	75'547	7'182	82'729

Répartition du capital des parts sociales

	Nombre	Valeur nominale CHF	Total in kCHF
	1'529	1	2
	7	50	-
	19'495	100	1'950
	44'513	1'000	44'513
Situation au 31.12.2016	65'544		46'464
	1'662	1	2
	-	50	-
	20'678	100	2'068
	46'628	1'000	46'628
Situation au 31.12.2017	68'968		48'697

Annexe aux comptes annuels consolidés 2017, au 31.12.2017

Principes de présentation des comptes du Groupe

Généralités

La présentation des comptes du Groupe Mobility a lieu en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes). Les comptes des différentes sociétés du Groupe utilisés pour la consolidation ont été établis selon des principes toujours identiques, sur la base de critères de gestion. Toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe ont arrêté leurs comptes au 31 décembre 2017.

Principes de consolidation

Méthode de la consolidation intégrale

La consolidation intégrale concerne toutes les filiales dont Mobility Société Coopérative contrôle la politique commerciale et financière. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de 50% des actions assorties d'un droit de vote d'une filiale. Les filiales sont intégrées au bouclage du Groupe (consolidation totale) à la date de transfert du contrôle au Groupe. Lors de la première consolidation, les actifs et les passifs de la société sont évalués selon des principes valables pour l'ensemble du Groupe. En cas d'éventuel goodwill après la réévaluation, celui-ci est présenté avec les immobilisations incorporelles. Au 31 décembre 2017, les sociétés Mobility Société Coopérative, Mobility International SA et Catch a Car SA sont intégrées aux comptes du Groupe selon les principes de la consolidation intégrale.

Joint-ventures

Si le Groupe Mobility contrôle une entreprise avec une ou plusieurs autres sociétés, cette société du Groupe est intégrée aux comptes du Groupe par le biais de la consolidation proportionnelle. À la date de clôture, au 31 décembre 2017, ainsi que pendant l'exercice précédent, Mobility Société Coopérative ne détenait aucune coentreprise.

Comptabilité selon la méthode de mise en équivalence

Les participations inférieures à 50% des droits de vote dans des sociétés qui ne sont pas des coentreprises, mais sur lesquelles Mobility exerce une influence déterminante, sont intégrées selon la méthode de mise en équivalence. En raison de l'influence déterminante que Mobility Société Coopérative exerce sur Sharoo SA du fait de sa représentation au sein du conseil d'administration, cette société est intégrée conformément à ladite méthode.

Conversions monétaires

Les comptes annuels consolidés du Groupe Mobility sont établis en francs suisses. Les liquidités et les dettes résultant de livraisons et de prestations de services libellées en devises étrangères sont converties au cours du change à la date de référence, au 31 décembre 2017 (comme pour l'année précédente).

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Mobility englobe les sociétés suivantes:

Consolidation intégrale	kCHF	2017		2016	
		Droit de vote	Part de capital	Droit de vote	Part de capital
Mobility Société Coopérative, Lucerne	Capital des parts sociales	48'817	n.a.	n.a.	n.a.
Mobility International SA, Lucerne	Capital-actions	600	100.0%	100.0%	100.0%
Catch a Car SA, Lucerne ¹	Capital-actions	9'000	62.0%	45.5%	62.0%
Comptabilité selon la méthode de mise en équivalence	kCHF	2017	2017	2016	2016
		Droit de vote	Part de capital	Droit de vote	Part de capital
Sharoo SA, Zurich ²	Capital-actions	2'189	5.0%	5.0%	7.0%

¹ Recapitalisation au 31 août 2016 (auparavant capital-actions de kCHF 2'000).

² Recapitalisation au 7 juillet 2017 (auparavant capital-actions de kCHF 1'633) et au 18 février 2016 (auparavant capital-actions de kCHF 900).

Principes d'évaluation

Généralités

Les comptes sont présentés dans l'hypothèse d'une poursuite des activités de l'entreprise. Les actifs sont portés au bilan au maximum pour leur coût d'acquisition, compte tenu des corrections de valeur nécessaires. Les passifs ne contiennent que les postes nécessaires à l'exploitation. Tous les risques de perte et toutes les dépréciations décelés sont pris en compte au moyen de corrections de valeur ou de provisions. Les charges et produits sont ventilés par période.

Liquidités

Les liquidités englobent les espèces, les avoirs bancaires et les avoirs en compte courant ainsi que les dépôts à terme dont l'échéance est inférieure à trois mois.

Créances résultant de livraisons et de prestations de services

Les créances sont évaluées à leur montant nominal, sous déduction d'une correction de valeur forfaitaire. Les risques individuels identifiables sont pris en compte au moyen de corrections de valeur adaptées.

Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme incluent les cautions locatives, l'impôt anticipé, les avances sur les frais et les acomptes.

Actifs et passifs transitoires

Les postes d'actifs et de passifs transitoires, évalués à leur valeur nominale ou effective, ne comportent ni sous-évaluations ni surévaluations. Les postes d'actifs transitoires comprennent les dépenses payées d'avance ainsi que les prestations non encore facturées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan dès lors que leur valeur totale excède le montant de CHF 1'000. Elles sont portées à l'actif à leur coût d'acquisition et amorties de façon linéaire selon leur valeur économique, conformément aux taux d'amortissement figurant ci-après:

Poste	Durée d'utilisation	Taux d'amortissement
Propres véhicules, véhicules en leasing	66 mois ³	18.2%
Accessoires véhicules et télématique ⁴	4 ans	25.0%
Autres immobilisations corporelles		
Mobilier/aménagements	8 ans	12.5%
Informatique/équipement de bureau	4 ans	25.0%

³ Hypothèse retenue: durée d'utilisation économique de 66 mois. Au bout de quatre ans et demi, nous vérifions si une vente doit être privilégiée par rapport à une utilisation ultérieure.

⁴ À partir de la mise en service

Leasing

Les véhicules en leasing sont portés à l'actif du bilan et les dettes de leasing correspondantes, au passif. Les intérêts sont débités aux charges financières. Au 31 décembre 2017, les comptes ne présentaient aucune immobilisation corporelle de ce type.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières englobent les titres détenus à long terme, les prêts et la participation dans Sharoo SA. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires. La participation dans Sharoo SA est comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles incluent les logiciels et les licences. Elles sont évaluées au coût d'acquisition, après déduction des amortissements nécessaires.

Poste	Durée d'utilisation	Taux d'amortissement
Logiciels	5 ans	20.0%

Capital étranger à court/long terme

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Le capital étranger à court terme recouvre les dettes présentant une échéance à moins d'un an et les postes transitoires à court terme. Le capital étranger à long terme inclut les dettes venant à échéance à plus d'un an.

Transactions avec des sociétaires

En règle générale, les transactions avec les sociétaires sont réalisées aux conditions s'appliquant aux tiers. Jusqu'à l'introduction du nouveau modèle tarifaire en décembre 2017, des rabais de 10% étaient accordés en cas de chiffre d'affaires des trajets situés entre CHF 600 et CHF 2'000, et de 20% à partir d'un chiffre d'affaires de CHF 2'000. Depuis l'introduction de la nouvelle structure tarifaire le 6 décembre 2017, le rabais lié au chiffre d'affaires a été remplacé par un crédit de circulation annuel de CHF 30. Par ailleurs, les sociétaires peuvent bénéficier d'un «forfait économique 200» exclusif. Ce forfait donne accès, à tarif réduit, aux prestations de car sharing pour 24 heures et 200 kilomètres sur une base mensuelle.

Prêts à court et long terme

Les prêts sont mis à disposition par des sociétaires de Mobility Société Coopérative pendant un à deux ans. Vu les importantes liquidités disponibles, depuis janvier 2015, Mobility résilie les prêts de sociétaires arrivant à échéance. Les derniers prêts arrivés à échéance ont été remboursés au printemps 2017.

Prévoyance professionnelle

Le Groupe Mobility est affilié à une fondation collective organisée selon le système de la primauté des cotisations. Le degré de couverture de cette fondation est de 100%. Tout comme lors de l'exercice précédent, on n'observe ici aucune utilité économique. Durant l'exercice actuel, tout comme l'exercice précédent, les comptes ne comportent aucune réserve de cotisations d'employeur.

Provisions

Une provision représente une obligation vraisemblable liée à un événement antérieur à la date de clôture du bilan, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais néanmoins estimables. Cette obligation entraîne une dette et est calculée selon des critères de gestion toujours identiques.

Résultat net des livraisons et prestations de services

Le résultat net des livraisons et prestations de services intègre les produits des trajets, taxes, réductions de responsabilité, sinistres et ventes de prestations de services, déduction faite des diminutions de produits comme les rabais, crédits de circulation, commissions de cartes de crédit et pertes sur débiteurs. Le résultat net des livraisons et prestations de services est en grande partie réalisé en Suisse.

Les produits des trajets sont comptabilisés à la fin de chaque trajet. Les cotisations annuelles sont ventilées au pro rata sur la durée. Les produits des autres taxes et réductions de responsabilité et les produits des sinistres sont comptabilisés dès que Mobility est en droit de les percevoir.

Les produits des services intègrent notamment des mandats à long terme selon la norme RPC 22. Ces mandats sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement («percentage-of-completion»). Le degré de réalisation est déterminé à l'aide de la méthode «cost-to-cost». En cas d'excédent probable des dépenses prévues liées aux mandats par rapport aux recettes, la différence correspondante est immédiatement débitée du résultat de l'exercice sous revue.

Charges fiscales

Les impôts dus sur les bénéfices imposables des différentes sociétés du Groupe sont ventilés, de même que les impôts sur le capital dont les sociétés sont redevables. Dans le cadre d'un contrôle régulier effectué en 2016, le Groupe Mobility a vu le taux appliqué aux impôts latents passer de 17% à 18%. Cette hausse correspond à la charge fiscale moyenne pondérée des 26 cantons où Mobility est redevable de l'impôt. Il n'existe aucune différence d'évaluation négative susceptible de générer des actifs d'impôt. Les actifs d'impôt compensables résultant de reports de pertes sont portés à l'actif s'il est probable qu'ils pourront être réalisés à l'avenir avec des bénéfices imposables suffisants. Les impôts sur le capital figurent au poste «Autres charges d'exploitation».

Charges/produits exceptionnels

Les comptes de l'exercice 2017, tout comme ceux de l'exercice précédent, ne comportent ni charges ni produits exceptionnels.

Événements importants survenus après la date de clôture du bilan

Aucun événement susceptible de modifier la validité des comptes annuels consolidés 2017 n'est survenu depuis la date de clôture du bilan, le 31 décembre 2017. Les présents comptes consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 15 mars 2018.

Explications sur les postes du bilan

1. Liquidités

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Caisse	3	2
Avoir Reka	23	38
Comptes de chèques postaux	1'030	612
Avoirs bancaires	47'249	39'744
Total	48'306	40'395

À la date de clôture, les avoirs bancaires englobent un montant en euros pour une contre-valeur de kCHF 157, à un cours de conversion de 1.18 (kCHF 80 l'exercice précédent / cours de conversion 1.09).

2. Créances résultant de livraisons et de prestations de services

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	12'259	12'762
Correction de valeur	-187	-168
Total	12'072	12'594

La hauteur de la correction de valeur se fonde sur l'évaluation du risque de défaillance des créances à recouvrer.

3. Autres créances à court terme

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Caution locative	226	212
Autres créances	89	135
Acomptes	686	1'566
Total	1'001	1'913

4. Actifs transitoires

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Prestations pas encore facturées	394	106
Dépenses payées d'avance	3'870	3'019
Total	4'264	3'126

Le poste «Prestations pas encore facturées» comporte des prestations facturées au cours des premiers mois de l'année nouvelle. Les dépenses payées d'avance englobent, entre autres, les paiements anticipés pour les vignettes autoroutières, les prestations de services dans le domaine de la maintenance informatique et les charges administratives générales.

5. Immobilisations corporelles

kCHF	Propres véhicules	Véhicules en leasing	Accessoires véhicules et télématique	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs d'acquisition					
Situation au 01.01.2016	60'099	1'401	8'038	794	70'332
Entrées	13'828	32	1'188	77	15'125
Sorties	-17'006		-655	-136	-17'798
Transfert	1'433	-1'433			-
Situation au 31.12.2016	58'354	-	8'570	735	67'659
Entrées	7'879		578	4'812	13'268
Sorties	-10'255		-2'871	-393	-13'519
Transfert					-
Situation au 31.12.2017	55'978	-	6'277	5'153	67'408
Amortissements cumulés					
Situation au 01.01.2016	-23'342	-274	-5'543	-483	-29'642
Entrées	-10'281	-161	-1'148	-171	-11'761
Sorties	13'161		655	141	13'957
Transfert	-435	435			-
Dépréciation	-1'422				-1'422
Situation au 31.12.2016	-22'319	-	-6'035	-513	-28'867
Entrées	-9'730		-1'111	-164	-11'005
Sorties	7'404		2'840	393	10'637
Transfert					-
Dépréciation					-
Situation au 31.12.2017	-24'644	-	-4'307	-284	-29'235
Valeur comptable nette 31.12.2016	36'035	-	2'534	222	38'791
Valeur comptable nette 31.12.2017	31'333	-	1'970	4'869	38'173

Contrairement à l'exercice précédent, les prix de vente des véhicules d'occasion se sont stabilisés en 2017. La vente de propres véhicules a permis de dégager un petit bénéfice grâce aux dépréciations effectuées les années précédentes.

Pendant l'exercice sous revue, les charges d'amortissement pour les propres véhicules ont diminué, passant de kCHF 10'281 en 2016 à kCHF 9'730 en 2017. La comparaison avec l'exercice précédent met néanmoins en évidence que Mobility a dû procéder en 2016 à des amortissements exceptionnels (dépréciations) de kCHF 1'422 sur les véhicules d'occasion en raison de l'évolution des prix sur le marché de l'occasion. Aucun amortissement exceptionnel n'a dû être réalisé pendant l'exercice sous revue. Par ailleurs, le Groupe Mobility a réduit en 2017 le nombre de véhicules dans son parc.

6. Immobilisations financières

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Parts sociales ESA	3	3
Entreprise associée Sharoo SA	-	-
Total	3	3

7. Immobilisations incorporelles

kCHF	2017	2016
Valeurs d'acquisition		
Situation au 01.01	11'394	14'808
Entrées	3'880	2'793
Sorties	-3'018	-6'207
Situation au 31.12	12'257	11'394
Amortissements cumulés		
Situation au 01.01	-5'725	-9'766
Entrées	-2'740	-2'082
Sorties	3'018	6'122
Situation au 31.12	-5'448	-5'725
Valeur comptable nette	6'809	5'669

8. Engagements financiers à court terme

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Emprunts à court terme auprès de sociétaires	0	828
Total	0	828

Ce poste comporte, pour l'exercice précédent, des prêts à court terme avec un délai de résiliation de deux mois. Ces prêts ont été remboursés intégralement en 2017.

9. Autres dettes à court terme

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Autres dettes à court terme	528	799
Dettes résultant d'acomptes	1'811	2'035
Total	2'339	2'834

Ce poste comprend les autres avoirs à court terme ainsi que les acomptes de nos sociétaires et des autres clients. Ces avoirs sont compensés avec les achats de prestations suivants.

À la fin de l'exercice 2017, les acomptes des sociétaires (participants directs) s'élevaient à kCHF 1'076 (exercice précédent: kCHF 1'249).

10. Provisions à court terme

kCHF	Autres provisions	
Situation au 01.01.2016		
Constitution		-
Dissolution		-
Situation au 31.12.2016		
Constitution		830
Dissolution		-
Situation au 31.12.2017		830

Au 31 décembre 2017, les provisions à court terme comprennent les provisions pour risques de perte en rapport avec les conventions contractuelles conclues avec des tiers.

11. Engagements fixes futurs

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Arrivant à échéance dans moins d'un an	927	94
Arrivant à échéance dans 1 à 2 ans	927	942
Arrivant à échéance dans 2 à 3 ans	927	930
Arrivant à échéance dans plus de 3 ans	5'779	6'778
Total	8'559	8'744

Les engagements fixes futurs portent sur des contrats à long terme conclus avec les bailleurs de locaux. Le contrat relatif aux bureaux de l'entreprise, situés Gütschstrasse 2, Lucerne, a été résilié fin 2017. Les engagements locatifs futurs portent principalement sur le nouveau siège Suurstoffi à Rotkreuz, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2027.

12. Provisions à long terme

kCHF	Impôts latents	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2016	3'858	399	4'257
Constitution	1'242		1'242
Dissolution		-221	-221
Situation au 31.12.2016	5'100	178	5'278
Constitution	593		593
Dissolution		-69	-69
Situation au 31.12.2017	5'693	109	5'803

Concernant la participation dans Sharoo SA soumise au principe de la mise en équivalence, la provision de kCHF 50 observée l'année précédente a été dissoute. Cette position nette se composait d'une valeur active/call de kCHF 35 et d'une valeur passive/put de kCHF 85. La somme indiquée correspond au montant net car les options d'achat et de vente (call/put) constituent une unité sur les plans économique et juridique. Cette position call/put faisait partie intégrante de l'engagement de Mobility Société Coopérative à l'égard de Sharoo SA.

13. Capital des parts sociales

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Capital des parts sociales versé	48'697	46'464
Capital des parts sociales non encore versé	120	186
Total	48'817	46'650

Explications sur les postes du compte de résultats

14. Résultat net des livraisons et prestations de services

Selon les groupes de produits

kCHF	2017	2016
Chiffre d'affaires des trajets	51'626	51'988
Produits des taxes d'adhésion et des cotisations annuelles	8'628	8'552
Produits des autres taxes et réductions de responsabilité	10'499	10'279
Produits des sinistres	6'106	6'160
Produits des services	1'201	1'300
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	-80	-320
Diminution des produits	-1'789	-1'912
Total	76'191	76'047

Les produits des services englobent les produits résultant des opérations clients de Mobility International SA, d'un montant de kCHF 195 (kCHF 51 l'année précédente).

15. Charges d'exploitation et de véhicules

kCHF	2017	2016
Carburants	-4'820	-4'427
Assurances et impôts sur les objets	-6'544	-6'712
Emplacements de stationnement pour biens de consommation	-4'487	-4'323
Entretien, réparations et remplacement des biens de consommation	-11'456	-11'005
Frais de location de biens de consommation	-3	-6
Autres charges directes	-553	-526
Total	-27'862	-26'999

16. Charges salariales

Les charges salariales englobent les frais de prévoyance (cotisations de l'employeur), d'un montant de kCHF 824 (kCHF 753 l'exercice précédent).

17. Autres charges d'exploitation

kCHF	2017	2016
Charges de location	-637	-558
Charges administratives	-6'795	-4'957
Charges de marketing	-5'046	-4'845
Total	-12'478	-10'360

18. Résultat des entreprises associées

Comme pour l'année précédente, les produits résultant des entreprises associées sont imputables à la dissolution de la provision concernant l'option de Sharoo SA.

19. Résultat financier

kCHF	2017	2016
Produits de liquidités et de titres	1	8
Produits d'intérêts de retard	15	14
Gains de cours	28	-
Autres produits financiers	44	22
Intérêts des prêts	-1	-18
Frais bancaires et postaux	-55	-54
Intérêts Finance Lease	-	-13
Intérêts Operating Lease	-521	-
Perte sur cours/pertes de valeur	-11	-6
Taxe sur les émissions	-	-148
Charges financières	-588	-239
Total	-544	-217

20. Impôts sur les bénéfices

kCHF	2017	2016
Impôts sur les bénéfices (constitution)	-10	-10
Impôts latents (constitution)	-593	-1'015
Impôts latents (constitution en raison de la variation de taux)	-	-227
Total	-603	-1'252

En 2017, les impôts sur le capital ont été incorporés dans les autres charges d'exploitation (comme l'exercice précédent). L'exercice précédent, le taux appliqué aux impôts latents est passé de 17% à 18%.



Tél. +41 41 368 12 12
 Fax +41 41 368 13 13
 www.bdo.ch

BDO SA
 Landenbergstrasse 34
 6002 Lucerne

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de

Mobility Société Coopérative, Lucerne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes de groupe

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes de groupe ci-joints de Mobility Société Coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 4 à 17) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes de groupe, conformément aux Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes de groupe afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes de groupe. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes de groupe ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes de groupe. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes de groupe puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes de groupe, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes de groupe dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés de groupe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes de groupe, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes de groupe qui vous sont soumis.

Lucerne, le 13 avril 2018

BDO SA

René Krügel

Expert-réviseur agréé

Marcel Geisser

Auditeur responsable
 Expert réviseur agréé

Clôture individuelle

Mobility Société Coopérative, Lucerne

Bilan au 31.12.2017 selon le CO

kCHF	Remarque	31.12.2017	31.12.2016
ACTIFS			
Liquidités		35'609	26'017
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	1	11'734	12'204
Autres créances à court terme	2	1'142	1'885
Prestations non facturées		282	106
Actifs transitoires		3'341	2'432
Actifs circulants		52'109	42'645
Immobilisations financières		3	3
Participations	3	5'990	7'260
Immobilisations corporelles	4	9'347	9'789
Immobilisations incorporelles	5	2'346	4'235
Capital des parts sociales non versé		120	186
Immobilisations		17'806	21'472
TOTAL ACTIFS		69'915	64'116
PASSIFS			
Dettes résultant de livraisons et de prestations de services	6	5'533	2'293
Dettes à court terme portant intérêts	7	-	828
Autres dettes à court terme	8	2'176	3'029
Passifs transitoires		12'804	10'684
Capital étranger à court terme		20'512	16'834
Autres dettes à long terme	9	110	128
Provisions		-	50
Capital étranger à long terme		110	178
Capital étranger		20'622	17'012
Capital des parts sociales		48'817	46'650
Réserves bénéficiaires légales		97	87
Réserves bénéficiaires facultatives		379	367
Capital propre		49'293	47'104
TOTAL PASSIFS		69'915	64'116

Clôture individuelle

Mobility Société Coopérative, Lucerne

Compte de résultats 2017 selon le CO

kCHF	Remarque	2017	2016
Résultat des livraisons et prestations de services		83'334	80'722
Diminution des produits		-1'614	-1'721
Résultat net des livraisons et prestations de services		81'720	79'051
Variation des prestations non facturées		176	-155
Charges d'exploitation et de véhicules		-27'652	-26'639
Bénéfice brut résultant de livraisons et prestations de services		54'243	52'257
Charges salariales		-16'864	-15'872
Autres charges d'exploitation		-15'727	-13'363
Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA)		21'653	23'022
Amortissements sur immobilisations corporelles		-17'559	-19'417
Amortissements sur immobilisations incorporelles		-2'101	-3'241
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)		1'992	365
Produit financier	10	93	231
Charges financières	11	-2'053	-2'536
Produit hors période	12	-	1'973
Bénéfice de l'exercice avant impôts (EBT)		32	32
Impôts directs		-10	-10
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE		22	22

Clôture individuelle

Mobility Société Coopérative, Lucerne

Annexe

Informations sur les principes de présentation des comptes annuels 2017

L'établissement des comptes annuels 2017 se fonde sur les dispositions du droit comptable suisse. Il a été décidé de renoncer à présenter les mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, le tableau de financement et le rapport annuel en vertu de l'art. 961d CO, car les comptes consolidés sont élaborés sur la base d'une norme comptable reconnue.

Les présents comptes annuels ont été élaborés conformément aux dispositions de la loi suisse, et notamment aux articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962). La présentation des comptes nécessite, de la part du conseil d'administration, l'élaboration d'estimations et d'évaluations susceptibles d'influencer le montant des actifs, dettes et engagements conditionnels présentés à la date d'établissement du bilan, ainsi que les produits et charges de l'exercice sous revue. Le conseil d'administration décide, à sa seule discrétion, de la mise à profit des marges de manœuvre légales existantes d'évaluation et d'établissement du bilan. En vertu du principe de prudence et dans l'optique de la bonne marche de l'entreprise, il est possible de procéder à des amortissements, corrections de valeur et provisions au-delà du seuil nécessaire à la gestion de l'entreprise.

Explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultats

1. Créances résultant de livraisons et de prestations de services

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Tiers	8'248	8'273
Participants directs	3'606	4'004
Organes	2	3
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	62	91
Correction de valeur	-184	-167
Total	11'734	12'204

2. Autres créances à court terme

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Tiers	1'055	1'882
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	87	3
Total	1'142	1'885

3. Participations

kCHF	31.12.2017		31.12.2016	
	Parts de capital	Droit de vote	Parts de capital	Droit de vote
Mobility International SA, Lucerne	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Catch a Car SA, Lucerne ⁵	45.5%	62.0%	45.5%	62.0%
Sharoo SA, Zurich ⁶	5.3%	5.3%	7.0%	7.0%

⁵ Recapitalisation d'août 2016 avec d'autres actionnaires

⁶ Recapitalisation au 7 juillet 2017 et de février 2016, hors participation de Mobility Société Coopérative

4. Immobilisations corporelles

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Propres véhicules	4'299	7'504
Accessoires véhicules et télématique	1'114	2'089
Aménagements intérieurs bâtiment	3'895	-
Autres immobilisations corporelles	39	196
Total	9'347	9'789

5. Immobilisations incorporelles

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Logiciels	2'346	4'235
Total	2'346	4'235

6. Dettes résultant de livraisons et de prestations de services

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Tiers	5'504	2'258
Participants directs	6	17
Organes	-	1
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	22	17
Total	5'533	2'293

7. Dettes à court terme portant intérêts

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Tiers	-	-
Participants directs	-	828
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	-	-
Total	-	828

8. Autres dettes à court terme

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Tiers	1'099	1'780
Participants directs	1'076	1'249
Organes	1	-
Total	2'176	3'029

9. Autres dettes à long terme

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Tiers	110	128
Total	110	128

10. Produit financier

kCHF	2017	2016
Tiers	40	15
Participants directs	3	0
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	50	216
Total	93	231

Le produit financier envers les participants directs concerne la dissolution de la provision pour l'option call/put de Sharoo SA.

11. Charges financières

kCHF	2017	2016
Tiers	-219	-235
Participants directs	-1	-17
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	-1'833	-2'284
Total	-2'053	-2'536

Les charges financières relatives aux participants directs correspondent aux intérêts des prêts accordés aux sociétaires qui ont été résiliés au plus tard fin mai 2017. La rubrique «Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe» comprend la correction de valeur des parts, des prêts de rang postérieur et d'avoirs en compte courant à l'égard des filiales.

Les postes ont fait l'objet d'une correction de valeur complète sur la base des capitaux propres et produits et également parce que leurs activités se trouvaient en phase initiale ou précoce de commercialisation. La valeur de la société Sharoo SA a également été ajustée au 31 décembre 2016.

12. Produit hors période

Pendant l'exercice 2016, un événement hors période a été relevé: la revalorisation de la participation dans la société Catch a Car SA, qui avait fait l'objet d'une correction de valeur les années précédentes.

Postes exceptionnels ou hors période

En 2017 ainsi que l'exercice précédent, aucun événement exceptionnel ou hors période autre que ceux mentionnés au chiffre 12 n'a été constaté.

Autres informations

Montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir les obligations de la société et des actifs sous réserve de propriété

Le total des dettes de leasing non portées au bilan atteint kCHF 371 (kCHF 287 l'exercice précédent).

Emprunts auprès de sociétaires

Les dettes à court terme portant intérêts incluent les emprunts auprès de sociétaires de l'exercice précédent (postes Participants directs). Depuis janvier 2015, les emprunts arrivés à expiration ne sont plus reconduits.

Contrats de location

Fin 2017, Mobility Société Coopérative a résilié les contrats de location des bureaux situés Gütschstrasse 2, Lucerne. Le nouveau siège Suurstoffi à Rotkreuz fait l'objet de contrats non résiliables de location de bureaux, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2027 d'un montant de kCHF 8'458 (kCHF 8'474 l'exercice précédent).

Événements importants survenus après la date de clôture du bilan

Aucun événement susceptible de modifier la validité des comptes annuels 2017 n'est survenu depuis la date de clôture du bilan, le 31 décembre 2017. Les présents comptes annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 15 mars 2018.

Nombre d'équivalents temps plein (moyenne annuelle)	2017	2016
ETP (= équivalents temps plein)	193	175

Honoraires de BDO SA en kCHF	2017	2016
Services de révision ordinaires	32	31
Services de révision introduction SAP	10	-
Autres prestations de services	24	32
Total	66	63

Publication volontaire des rémunérations

Rémunération brute du conseil d'administration

kCHF	2017	2016
Total	145	163

Il n'y a pas de participation au résultat.

Rémunération brute de la direction

kCHF	2017	2016
Total	1'069	1'074

Le salaire le plus élevé a été versé au directeur (à la directrice en 2016).

Rémunération brute de la commission de gestion

kCHF	2017	2016
Total	32	35

Rémunération brute de la commission de recherche du conseil d'administration (hors membre du CA)

kCHF	2017	2016
Total	1	2

Proposition du conseil d'administration de Mobility Société Coopérative concernant l'affectation du bénéfice comptable selon le CO

kCHF	31.12.2017	31.12.2016
Réserves bénéficiaires facultatives	357	345
Bénéfice de l'exercice	22	22
Réserves bénéficiaires facultatives à soumettre à l'assemblée des délégués	379	367
Utilisation des réserves bénéficiaires légales	-10	-10
Report à nouveau réserves bénéficiaires facultatives	369	357



Tél. +41 41 368 12 12
 Fax +41 41 368 13 13
 www.bdo.ch

BDO SA
 Landenbergstrasse 34
 6002 Lucerne

Rapport de l'organe de révision
 à l'Assemblée des délégués de

Mobility Société Coopérative, Lucerne

Rapport de l'organe de révision sur le comptes

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Mobility Société Coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 19 à 24) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lucerne, le 13 avril 2018

BDO SA

René Krügel

Expert-réviseur agréé

Marcel Geisser

Auditeur responsable
 Expert réviseur agréé

Publié par: Mobility Société Coopérative

Concept et rédaction: Mobility Société Coopérative, Kobalt SA,
KommunikationsWerkstatt GmbH

Traduction française: Apostroph AG

Correction: typo viva

Impression: Binkert Buag

Téléchargement: Le rapport annuel 2017 et le rapport financier 2017 sont disponible en ligne sous www.mobility.ch/ra17.

Mobility Société Coopérative
Suurstoffi 16
6343 Rotkreuz

Centrale de services 24h/24 0848 824 812
www.mobility.ch